

DOSSIER DE PRESSE

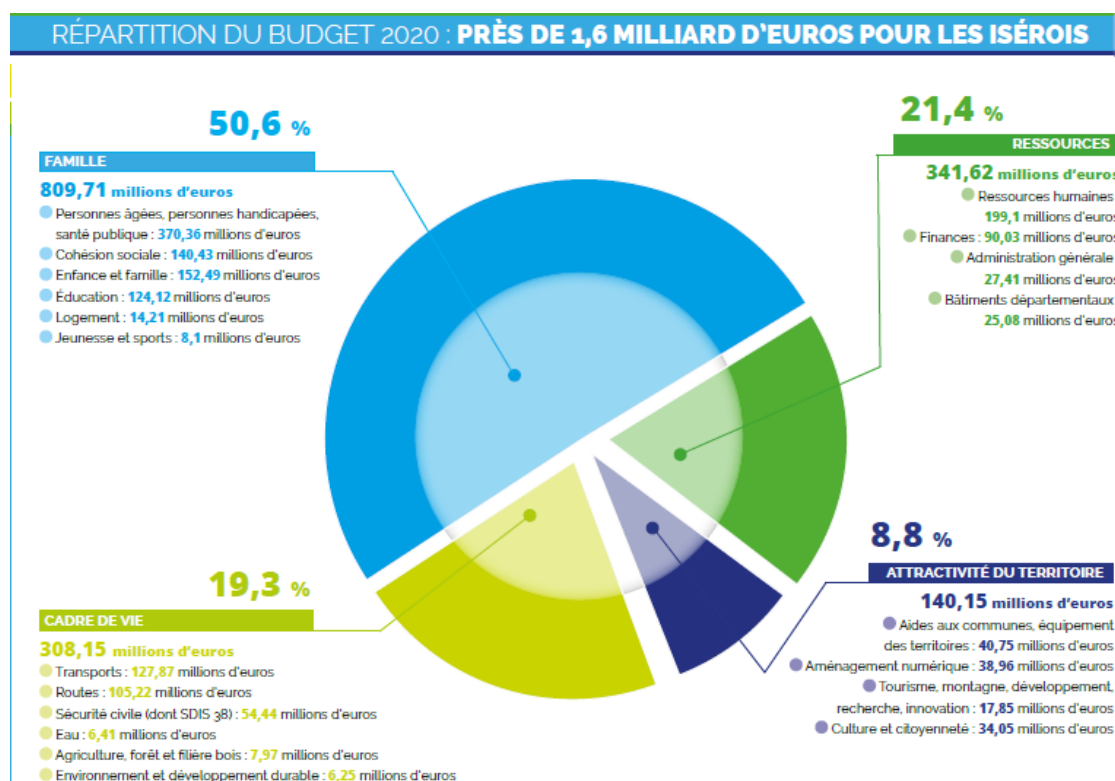
Grenoble, le 17 décembre 2019

BUDGET 2020 DU DEPARTEMENT : UN BUDGET EN ACTION

Ces 19 et 20 décembre, Jean-Pierre Barbier, Président du Département, présentera le 5^{ème} budget de la mandature actuelle (2015-2021). Ce budget 2020 va permettre de concrétiser de nombreux engagements pris en faveur des Iséroises et des Isérois par la majorité départementale. Parmi ces engagements figure celui de ne pas augmenter les impôts tout en maintenant un niveau historique d'investissement au service de l'aménagement des territoires isérois.

Au total, c'est un budget de près d'1,6 milliard d'euros qui sera débattu pendant deux jours en séance publique, laquelle s'achèvera vendredi par le vote.

« Nous pouvons être fiers de notre collectivité territoriale qui maintient et développe ses actions de proximité, conforte et assume au mieux ses compétences obligatoires, et va même au-delà pour soutenir des secteurs en difficulté, tel l'agriculture. Le Département demeure la collectivité du quotidien et de la proximité, mais également celle qui participe à la cohésion des territoires et qui donne à l'Isère cette cohérence et cette solidarité qui font sa force », affirme Jean-Pierre Barbier, Président du Département.



DOSSIER DE PRESSE

Contenu

POURSUITE D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE, SANS HAUSSE D'IMPOTS.....	2
ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES ET SOUTIEN AU RETOUR A L'EMPLOI.....	3
PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS	4
ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE NOTRE DEPARTEMENT.....	5
PRIORITE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES	6

POURSUITE D'UNE POLITIQUE D'INVESTISSEMENT VOLONTAIRE ET DYNAMIQUE, SANS HAUSSE D'IMPOTS



0% d'augmentation d'impôts

Pour la cinquième année consécutive, le budget du Département de l'Isère ne comportera **aucune hausse d'impôts**. Il maintiendra à 3,8% la taxe sur les transactions immobilières (dite « frais de notaire »). Il s'agit du **taux le plus bas en France métropolitaine**, alors même que quasiment tous les départements l'ont portée au taux maximum de 4,5%. Ne pas alourdir une fiscalité déjà trop élevée pour les Français est une priorité pour la majorité départementale.

Ce choix politique fort n'empêche pas le Département d'engager de grands travaux pour les Isérois en présentant un **niveau historique d'investissement**, avec un budget de **plus de 400 millions d'euros**, soit une hausse de 13% par rapport à 2019.



407 M€ d'investissement

Ces investissements ont permis d'engager des projets importants en cours de réalisation : le musée Champollion, la remise sur rails du Petit train de la Mure, la construction des Archives départementales, la construction du nouveau collège de Champier, le contournement d'Aoste, qui tous seront inaugurés en 2020.

DOSSIER DE PRESSE



39 M€ d'investissement

Dans la continuité, le budget d'investissement 2020 va permettre de poursuivre le **chantier exceptionnel de déploiement de la fibre optique** mené par le Département. Objectif : rendre éligible au Très Haut Débit tous les Isérois d'ici à 2024, qu'ils soient en ville ou à la campagne, en montagne ou en plaine. En 2020, **39 millions d'euros d'investissement** y seront consacrés. Il s'agit de l'unique chantier mené par une collectivité territoriale de cette ampleur en France, le plus gros de la mandature (avec un coût total d'un demi-milliard d'euros), bref d'un engagement fort pour assurer, demain, la cohésion territoriale et lutter contre la fracture numérique.

Le Département reste **le partenaire n°1 des communes et intercommunalités** : il entend continuer à accompagner les communes et intercommunalités dans les projets qu'elles mettent en place pour le bien des Isérois, avec un plan « écoles » (déjà 81 opérations de rénovation ou construction retenues), des aides aux énergies renouvelables, un plan « piscines »... Ce dernier permettra, par exemple, la rénovation ou la construction de 7 piscines en Isère. Au total, ce soutien représente **plus de 40 millions d'euros au budget**.

Le maintien de la fiscalité en parallèle d'un tel niveau d'investissement est possible pour le Département grâce à la maîtrise de ses propres dépenses. Une maîtrise de la dépense publique qui ne rime pas avec un recul du service public puisque les services départementaux ont été mieux dotés ces dernières années pour faire face aux besoins. Côté implantation territoriale, le Département a engagé des travaux pour améliorer **les conditions de travail des agents et l'accueil des usagers** dans plusieurs Maisons du Département.

Cette année, sera ainsi inaugurée **la Maison du Département de Vienne** et les travaux de celles de Barraux et de Bourg-d'Oisans seront lancés. Tous ces projets sont réalisés en **maintenant la hausse du budget de fonctionnement à 0,5%**, un montant **bien inférieur au pacte financier** imposé par le gouvernement (1,2%).



+ 0,5% de hausse du budget de fonctionnement

ACCOMPAGNEMENT DES PUBLICS FRAGILES ET SOUTIEN AU RETOUR A L'EMPLOI



Plus de 50 % du budget consacré à l'aide aux plus fragiles

DOSSIER DE PRESSE

Les missions en faveur des solidarités humaines du Département sont parmi les plus importantes qu'il ait à gérer. C'est pourquoi, cet **accompagnement des isérois dans toutes les étapes de leur vie**, de la petite enfance jusqu'au grand âge, en incluant l'éducation ou encore le logement, représente un engagement de 810 millions d'euros.

Le Département ne se contente pas d'allouer plus d'aides sociales. Il développe également, des **initiatives innovantes** pour toujours mieux répondre aux besoins des usagers les plus fragiles. Ainsi, en 2020, le Département va continuer à déployer sur le territoire des initiatives d'ores et déjà récompensées tels qu'**IsèreAdom**, pour le maintien à domicile des personnes âgées, le déploiement d'actions nouvelles et innovantes orientées vers **le retour à l'emploi**. Ces actions concernent les allocataires du Revenu de Solidarité Active (RSA) qui le souhaitent. Mettant la priorité sur la dignité et le maintien du lien social, ces dernières ont permis depuis 2015 **une diminution de 11% des isérois allocataires du RSA**. Elles concernent aussi les jeunes sortis du système scolaire.

En matière d'accompagnement des personnes âgées, le Département veut aussi améliorer leurs conditions de vie. C'est pourquoi, il va déployer **un second « Plan Seniors »** pour améliorer le quotidien des personnes âgées et celui des personnels des établissements d'accueil des personnes âgées, en donnant notamment les moyens aux établissements de **moderniser les logements** et de **supprimer les chambres à trois lits d'ici la fin du mandat**. Ainsi, depuis 2015, 23 EHPAD et 5 résidences autonomie ont été soutenues par le Département pour près de 25 M€. Le Département a également créé **385 places supplémentaires** dans ces établissements, dont 109 places sur l'année 2019.

Le Département veut aussi offrir un parcours de vie digne aux personnes handicapées. Il veut éviter tout phénomène de rupture et a créé, pour cela, **265 places** entre 2015 et 2019. La prise en charge des heures de service à domicile va également être augmentée pour améliorer le quotidien à domicile de la personne en situation de handicap.

Enfin, le Département sait la difficulté que connaissent certains territoires ruraux du fait de l'absence de médecins et se mobilise pour un meilleur accès aux soins. Il **agit donc contre les déserts médicaux** en prévoyant une **aide à l'installation** en zone déficitaire. Grâce au dispositif « Isère Médecins », **28 médecins généralistes** se sont déjà installés en Isère et **44 internes en médecine générale** se sont engagés à exercer prochainement dans ces déserts médicaux. La collectivité soutient de même la création de 12 Maisons de santé pluriprofessionnelles. Un accompagnement qui signifie **une augmentation de 34% du budget santé en 2020** (soit 4 M€ au total).



+ 34% du budget santé

En 2020 également, grâce au Schéma Enfance Famille, le Département va sécuriser et fluidifier les parcours des enfants accompagnés, en travaillant encore plus étroitement avec les professionnels du secteur, afin d'éviter les ruptures.

DOSSIER DE PRESSE

PRIORITE A LA SECURITE DES ISEROIS

La sécurité des Isérois est au cœur des préoccupations du Département dans l'ensemble des politiques qu'il élabore.

C'est la raison pour laquelle il poursuit la **modernisation et la sécurisation des 4 680 km de routes départementales**, il participe au **réaménagement de l'A480 et du Rondeau** pour rendre accessible la Métropole à tous les Isérois. Grâce à son investissement dans la réalisation d'infrastructures majeures sur les territoires, seront notamment inaugurés en 2020 le contournement d'Aoste et le pont de la Buisnière. De manière générale, il prévoit d'engager plus de **100 millions d'euros** dans l'entretien et l'aménagement des voies routières en 2020.

Pour le Département, la sécurité concerne aussi les jeunes et les collèges qui les accueillent. En 2020, dans le cadre du plan pluriannuel de rénovation des collèges, l'Isère consacrera **92 millions d'euros** d'investissement à la réhabilitation de nombreux bâtiments scolaires, à l'ouverture du nouveau collège de Champier et à la construction du collège Lucie Aubrac. Cette part du budget est comprise dans les **124 millions d'euros dédiés à l'éducation**.



124 M€ pour les collèges

Le Département participe également, à la **protection des populations contre les risques naturels et technologiques**. Il s'engage pour cela dans la sécurisation des berges du Drac et de l'Isère et la lutte contre les inondations.

Le Département est enfin, le **1^{er} financeur du Service Départemental d'Incendie et de Secours de l'Isère (SDIS)**, qu'il soutient à hauteur de **54,4 millions d'euros**. En 2020, 15 sapeurs-pompiers professionnels rejoindront le SDIS de l'Isère.



54,4 M€ pour le SDIS

ACCROITRE L'ATTRACTIVITE DE NOTRE DEPARTEMENT

L'année 2020 sera l'**année de la culture**, avec de nombreux événements à venir. Le Département en a fait une de ses priorités : le budget consacré à la culture a doublé entre 2015 et 2019, une exception en France. Pour 2020, il s'élèvera à 34 M€. Cette volonté forte de la majorité se voit : **la fréquentation des 10 musées départementaux a augmenté de 100 000 visiteurs entre 2015 et 2019** (passant de 362 000 à 460 000).

Cette année verra de nombreux chantiers arriver à terme : l'inauguration des nouvelles **Archives départementales** à Saint Martin d'Hères (37M€), l'inauguration du 11^{ème} musée départemental consacré à Champollion à Vif (6M€). D'autres travaux quant à eux commenceront, comme ceux du **Palais du Parlement**.



DOSSIER DE PRESSE

L'attrait des territoires isérois passe également par la mise en avant de ses atouts touristiques et l'accueil de manifestations sportives d'envergure mondiale. Durant trois jours, les 13, 14 et 15 juillet 2020, le Tour de France sera isérois, permettant d'afficher la beauté de nos paysages sur les chaînes du monde entier et de faire rayonner notre territoire. Cette course qui sera même 100 % iséroise lors de la fête nationale permettra également d'amplifier l'essor du cyclotourisme et la pratique du vélo à assistance électrique, que le Département soutient. 2020 sera également l'année de la remise sur rails du Petit train de La Mure, et la remise en exploitation de la halte fluviale de Vienne, grâce au soutien du Département.

Le Département l'a annoncé en novembre dernier : **Isère Attractivité** verra le jour le 1er janvier 2020. Cette agence va amplifier l'action d'Isère Tourisme, toujours dans une logique partenariale avec les acteurs du territoire réunis sous une bannière commune : **la marque Alpes Is(H)ère**.

PRIORITE A L'ENVIRONNEMENT ET AU DEVELOPPEMENT DES FILIERES AGRICOLES LOCALES

Le Département sait tout l'enjeu que représente la protection de l'environnement aujourd'hui. C'est pourquoi il en fait l'une des priorités de son action et il y consacre 161M€ en 2020. Pour cela, la prise en compte de cet enjeu est omniprésente dans toutes les politiques publiques développées.

Ainsi la **Stratégie Air-Climat-Energie**, adoptée par le Département en novembre 2018, confirme l'objectif de **réduire de 4% les émissions de gaz à effet de serre** de la collectivité d'ici à fin 2020.

Pour y parvenir, le Département a fixé un certain nombre de mesures qui touchent à toutes les actions qu'il mène : lutte contre le gaspillage alimentaire, construction des Maisons du Département à Vienne, Barraux et Bourg d'Oisans sur un référentiel énergétique performant, utilisation de l'énergie solaire sur le bâtiment des Archives départementales...

En matière d'offre de transport, le Département s'engage également fortement, avec le **développement des mobilités alternatives** (parkings de covoiturage), modernisation de la flotte de cars Transisère avec des véhicules moins polluants... La politique de la collectivité en la matière se veut incitative : le Département souhaite encourager les usagers à adopter des comportements vertueux. C'est dans cet objectif qu'a été créée la plateforme Libravoo.



DOSSIER DE PRESSE

Enfin, le Département **soutient les filières agricoles iséroises** afin d'encourager et de développer la consommation de **produits sains et les filières courtes**. Il a aidé depuis 2015 près de 2 300 exploitations à hauteur de 10M€. En 2020, le Département investira **4,2 M€** dans le secteur agricole tant pour sa consolidation que sa transition.

Il poursuivra les 3 chantiers majeurs que sont :

- le **pôle agro-alimentaire isérois**,
- la modernisation des **outils collectifs**, à l'instar de l'abattoir du Fontanil,
- le développement de la **marque agricole Is(H)ere** et son utilisation dans la restauration collective du Département (administrations et collèges)



La marque Is(H)ere :
103 agréés et 815 produits